



Syndicat d'Etudes et de Travaux
pour l'Entretien de l'Orne

2010

Rapport d'activités



Syndicat d'Etudes et de Travaux pour
l'Entretien de l'Orne
Rue des Trois Frères Terrier
61150 Ecouché
Tel/ fax : 02.33.12.72.46
www.seteorne.net

Sommaire

Chapitre 1 - Présentation générale	3
1. Généralités	3
2. Le Syndicat.....	4
a. Composition	4
b. Historique	4
c. Missions.....	4
Chapitre 2 - Actions menées en 2010	5
Fiche action n°1 : Interventions sur la végétation.....	6
Fiche action n°2 : Lutte contre le piétinement	8
Fiche action n°3 : Communication.....	9
Fiche action n°4 : Continuité écologique.....	12
Chapitre 3 – Poste de technicien de rivière	14
1. Coûts de fonctionnement 2010.....	14
2. Divers.....	14
Chapitre 4 - Prévisions 2011	15

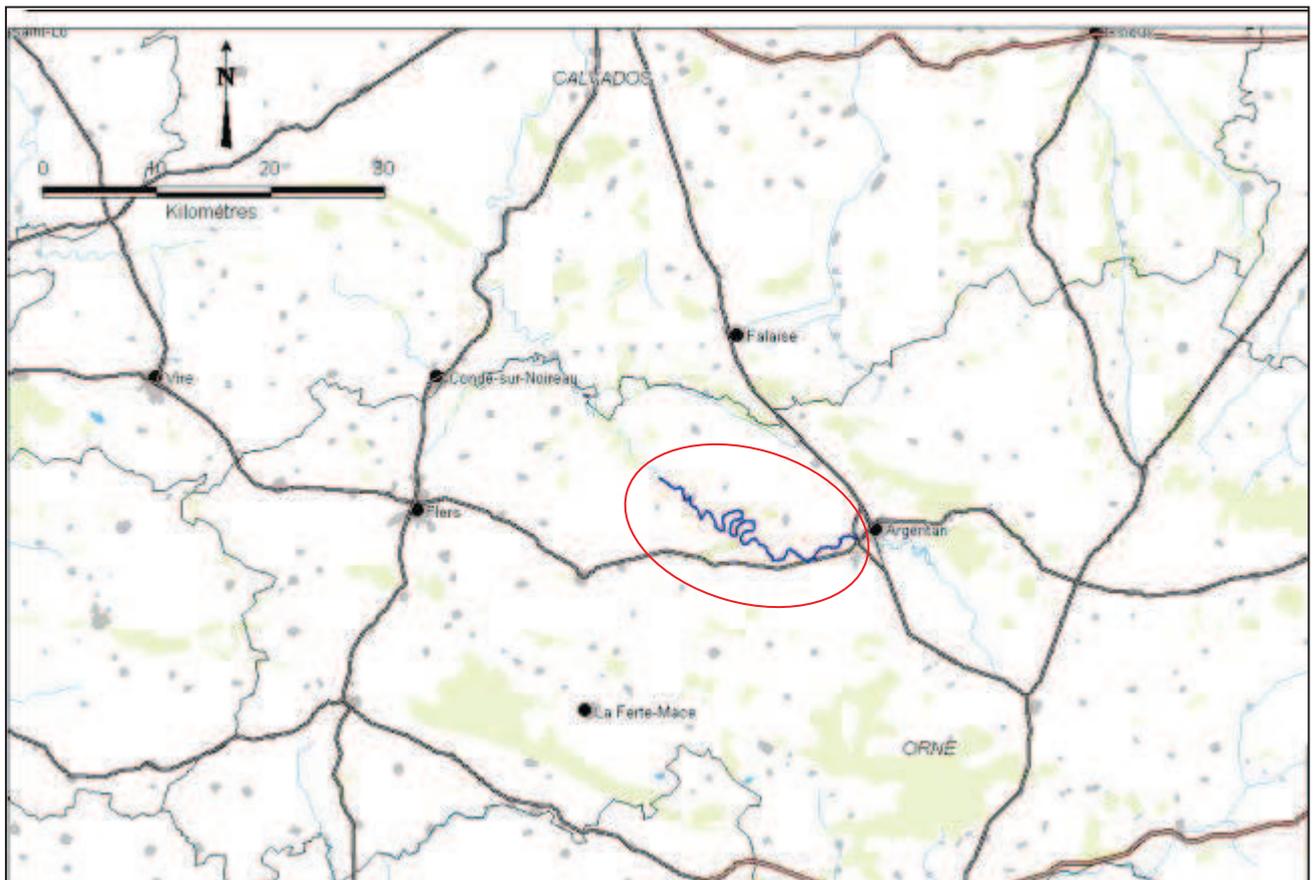
Chapitre 1 - Présentation générale

1. Généralités

L'Orne est un fleuve côtier d'une longueur de 169 kilomètres. Sa source se situe à 240 mètres d'altitude, au nord-est de la forêt d'Ecouves, dans l'Orne près de Sées. Il coule ensuite vers le nord-ouest en suivant ou en traversant les reliefs du contact entre le massif ancien et le bassin parisien. Il traverse Sées puis Argentan avant de s'encaisser dans les gorges sinueuses de la Suisse Normande où il reçoit la Rouvre et le Noireau. Il entre ensuite dans le Calvados, oblique vers le nord, et arrose Caen, son cours est doublé jusqu'à l'estuaire par un canal de 15 km.

Le secteur géré par le Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne est situé entre la commune de Sarceaux à l'amont et la commune de Putanges-Pont-Ecrepin à l'aval, ce qui représente un linéaire de cours d'eau de 42 kilomètres.

Le réseau hydrographique géré est simple puisqu'il ne comprend que le cours principal de l'Orne ainsi que deux de ses bras principaux, à savoir : Le bief du moulin de Fontenai sur la commune de Fontenai sur Orne et le bief du moulin d'Ecouché sur la commune d'Ecouché.



Présentation du secteur géré par le syndicat

2. Le Syndicat

a. Composition

Le Syndicat d'Etudes pour l'Entretien de l'Orne a été créé en février 2004. Il avait à l'origine uniquement la compétence « Etudes » sur le cours principal de l'Orne entre Sarceaux et Putanges-Pont-Ecrepin.

Le syndicat est composé de quatorze communes : Sarceaux, Moulins-sur-Orne, Fontenai-sur-Orne, Ménil-Jean, Giel-Courteilles, La Fresnaye au Sauvage, Putanges-Pont-Ecrepin et la communauté de communes d'Ecouché qui regroupe les communes de Batilly, La Courbe, Ecouché, Goulet, Montgaroult, Sérans et Sevrai.

Chaque commune est représentée au sein du comité syndical par deux délégués qui ont été nommés par les conseils municipaux et conseils communautaires de chaque commune et communauté de communes concernée. Le comité syndical est donc composé de 28 membres, dont un président et un Vice-Président qui sont respectivement Monsieur Patrick Pitel et Monsieur Jacques Martineau.

b. Historique

En 2005 une étude diagnostique a été réalisée par un bureau d'Etudes, permettant de recenser les facteurs de perturbation existants sur l'Orne entre l'aval d'Argentan et Putanges-Pont-Ecrepin et de proposer un programme de réhabilitation et d'entretien du cours d'eau hiérarchisé.

A la suite de cette étude, le syndicat souhaitant poursuivre en assurant la maîtrise d'œuvre des travaux, les statuts ont été modifiés, et la compétence « travaux » a été prise en mai 2006, en se renommant Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne.

Le programme de travaux qui consiste principalement en la gestion de la végétation des berges, l'enlèvement d'encombres, la limitation des impacts que peuvent causer les ouvrages s'intègre dans l'objectif fixé par la Directive Cadre Européenne sur l'Eau.

Ce programme a été validé par le comité syndical en novembre 2006 et a été déclaré d'intérêt général le 19 novembre 2007 suite à une enquête publique.

Une technicienne de rivière a été recrutée fin 2008.

Les travaux du programme pluriannuel ont débuté en 2009.

c. Missions

Les missions du Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne ont pour objectif de rétablir le bon état écologique de l'Orne.

Le SETEOrne a compétence pour réaliser les études et les travaux sur le cours principal de l'Orne entre Sarceaux et Putanges Pont Ecrepin.

La technicienne de rivière effectue les missions suivantes :

- Elaboration de dossiers (demandes d'aides financières, autorisation ou déclaration au titre de la loi sur l'eau, déclaration d'intérêt général, Dossier de Consultation des Entreprises...),
- Maîtrise d'œuvre et suivi des travaux de restauration et d'entretien,
- Surveillance de l'état du cours d'eau et diagnostic
- Relations avec les partenaires techniques et financiers (Police de l'eau, Préfecture, DDT, Agence de l'Eau, Conseil Général, SAGE...)
- Sensibilisation, conseils auprès des riverains, usagers, communes et collectivités,
- Représentation technique du syndicat en réunions,
- Animation de réunions
- Gestion administrative et budgétaire du syndicat

Chapitre 2 - Actions menées en 2010

En 2010, plusieurs types d'actions ont été mises en œuvre selon la programmation du programme pluriannuel de restauration et d'entretien prévu par la Déclaration d'Intérêt Général :

- Des actions de lutte contre le piétinement (Fiche action n°1)
- Des interventions sur la végétation (Fiche action n°2)
- Des opérations de communication (Fiche action n°3)
- Des actions visant le rétablissement de la continuité écologique (Fiche action n°4)

Ces actions sont résumées dans les fiches suivantes.

FICHE ACTION n°1: Interventions sur la végétation

Travaux sur la ripisylve, les berges et le lit mineur



Contexte :

L'entretien des berges sur le secteur que gère le syndicat est actuellement fortement délaissé.

La végétation est vieillissante avec de nombreux arbres morts ou déstabilisés qui chutent dans le fleuve créant des embâcles. Sur certaines zones la ripisylve est très dense, entraînant un éclairage insuffisant du cours d'eau.

Année : 2010

Secteur concerné :

Segments 13, 14 et 15 – Communes de La Courbe, Giel-Courteilles, Ménil-Jean, La Fresnaye au Sauvage et Putanges-Pont-Ecrepin.

Puis segment 11 et 12 sur les communes de Batilly et La Courbe

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Améliorer les conditions d'écoulement du fleuve, tout en préservant la diversité des milieux,
- Maintenir les usages liés au cours d'eau.

Description :

Les travaux sur la ripisylve sont échelonnés sur les cinq années du programme de restauration, avec une tranche annuelle de travaux par secteurs, de l'aval vers l'amont.

La réalisation des travaux n'est pas calée sur une année calendaire, mais sur une période allant de septembre-octobre à mai-juin.

Pour cette raison en 2010, ont été réalisés des travaux de la 1^{ère} année du programme pluriannuel ainsi que des travaux de la 2^{ème} année du programme.

Les interventions sont sélectives et concernent la ripisylve, les arbres poussant dans le lit du cours d'eau et les embâcles problématiques.

Elles sont de type :

- Abattage de certains arbres morts, fortement penchés ou malades,
- Enlèvements des embâcles et des arbres en travers problématiques obstruant l'écoulement de l'eau, créant une érosion...
- Elagage de certains arbres afin de rééquilibrer leur port,
- Débroussaillage très sélectif, uniquement lorsque cela empiète sur le lit ou gêne l'exécution des travaux.

Déroulement de l'action :

- Janvier à juin 2010 : Fin des travaux de la première tranche.
- Septembre 2010 : Les propriétaires concernés par la seconde tranche ont été informés par courrier de la démarche engagée. Une plaquette de présentation des actions du seteorne était jointe au courrier.
- 13 octobre 2010 : Début des travaux de la seconde tranche.

Le marché est passé en procédure adaptée à bon de commande sur 4 ans, renouvelable tous les ans. Une clause d'insertion a été intégrée dans le marché. Pour la deuxième année, le marché a été renouvelé avec l'association d'insertion AIFR Bocage.

Chiffrage et plan de financement :

Les travaux se font de manière ponctuelle, chaque arbre à abattre est marqué individuellement. La deuxième tranche de travaux n'est pas terminée, le détail ne peut donc pas être indiqué dans cette fiche. Le montant maximal de travaux qui sera réalisé chaque année sera de 30 000 € HT.

Financement 1^{ère} tranche (septembre 2009 à juin 2010) :

Montant des travaux TTC	Subventions attendues						Montant restant à la charge du syndicat
	Agence de l'Eau Seine Normandie		Conseil Général de l'Orne (HT)		Conseil Régional Basse Normandie		
18576 €	40 %		20 % HT		30 %		3715

Le plan de financement pour la première année du programme a été erroné. Le taux de subvention atteignait 87 %. Le réajustement pour rester dans les taux légaux de 80% s'est fait sur le dernier versement provenant de la Région Basse Normandie.

Financement prévisionnel 2^{nde} tranche (octobre 2010 à juin 2011) :

Montant des travaux TTC	Subventions attendues						Montant restant à la charge du syndicat
	Agence de l'Eau Seine Normandie		Conseil Général de l'Orne		Conseil Régional Basse Normandie		
35880	33 %	11 840	17 %	6 100	30 %	10 764	7 176

Atteinte des objectifs fixés dans le programme pluriannuel :

Quelques parcelles initialement prévues dans la première tranche de travaux (La Fresnaye au Sauvage) n'ont pas pu être traitées dans le temps imparti.

Difficultés rencontrées et perspectives :

Il n'y a pas eu de difficultés particulières lors de la préparation et l'exécution des travaux.

Les travaux avancent à un rythme relativement faible, étant donné que l'AIFR est peu équipée au niveau matériel (pas de tracteur). L'avantage de ce type d'interventions manuelles étant les très faibles dégradations occasionnées sur les parcelles, ce qui satisfait les riverains.

Les travaux se poursuivent en 2011 sur les segments 11 et 12, soit 5,8 km, sur les communes de La Courbe et Batilly. Fin 2011, les travaux se poursuivront sur les segments 7,8,9 et 10 pour la 3^{ème} tranche du programme.

FICHE ACTION n°2 : Lutte contre le piétinement

Installation d'abreuvoirs et de clôtures



Contexte :

Certaines berges basses sont fortement piétinées par les bovins, ce qui entraîne, entre autres, une dégradation linéaire importante des berges, un colmatage des fonds, ou encore une dégradation de la qualité physico-chimique et bactériologique de l'eau.

Année : 2010

Secteur concerné :

Secteur 10 et 11, communes de La Courbe et Batilly

Objectifs :

- Contribuer à l'amélioration générale de la qualité des eaux,
- Préserver la diversité et la qualité du milieu aquatique et des berges,
- Lutter contre les dégradations du milieu,
- Préserver les habitats intéressants,
- Protéger les berges de l'érosion.

Description :

Les travaux d'aménagements d'abreuvoirs et de mise en place de clôtures seront échelonnés de la même manière que les travaux de la ripisylve, sur cinq ans avec une tranche annuelle par secteurs de l'aval vers l'amont.

Les travaux réalisés pour cette action sont :

- **Installation de pompes à museau**
- **Aménagement de descentes aménagées,**
- **Mise en place de clôtures barbelées ou électriques**

Le nombre d'abreuvoirs sauvages sur le secteur du SETEOrne est important. L'aménagement de l'ensemble de ces abreuvoirs engendrerait une dépense trop importante pour le syndicat. Seuls les abreuvoirs sauvages présentant le plus de dégradations des berges seront aménagés.

Déroulement de l'action :

- Septembre 2010 : Les propriétaires concernés par la seconde tranche ont été informés par courrier de la démarche engagée. Une plaquette de présentation des actions du seteorne était jointe au courrier.
- Octobre 2010 : Rencontre des propriétaires concernés par l'installation des abreuvoirs

Aucun abreuvoir n'a été installé en 2010. Pour la tranche concernée, les abreuvoirs seront installés début 2011.

Difficultés rencontrées et perspectives :

Nous incitons fortement les propriétaires à installer des pompes à museau, plutôt que des descentes aménagées, sauf dans les cas où l'installation d'une pompe n'est pas possible (troupeau important, animaux dans la parcelle en hiver).

Ainsi 7 pompes à museau devraient être installées en début d'année 2011, ainsi que des clôtures.

FICHE ACTION n°3 : COMMUNICATION

- A - Participation au Salon : Ecosalon d'Argentan
- B - Création de plaquettes de présentation du syndicat et des travaux
- C - Réalisation d'un site internet
- D - Visite des travaux réalisés avec les élus
- E - Articles dans les bulletins municipaux, intercommunaux...



Contexte :

Depuis le début de la mise en œuvre du programme pluriannuel de travaux, le syndicat communique peu sur ses actions.

Les élus sont informés de l'évolution des actions uniquement lors des conseils syndicaux et souhaitent une information plus régulière.

Année : 2010

Secteur concerné :

L'ensemble du territoire du syndicat, et plus largement le bassin versant Orne Amont

Objectifs :

- Faire connaître les actions du syndicat auprès du grand public
- Sensibiliser le public à la préservation des milieux aquatiques
- Clarifier les interactions SAGE / Syndicats de rivière
- Permettre aux élus de constater l'avancement du programme pluriannuel
- Tenir les élus/le grand public informés des actions du syndicat en terme d'avancement de travaux, de prévisions, sur la réglementation,.....

Description :

Une réflexion a été lancée auprès des élus pour choisir le meilleur moyen de communication possible pour tenir informés d'une part les élus, mais aussi le grand public (riverains), des actions du syndicat.

Mai 2010 : Création de questionnaires à destination des élus du syndicat et des mairies, afin de recueillir leurs souhaits en termes d'outils de communication. Envoi des questionnaires aux élus par courrier et aux mairies/CDC par mail. Certains élus nous ayant communiqué leurs adresses mail, le questionnaire leur a été adressé par mail (8 personnes).

Juin : Dépouillement des questionnaires. Choix principal des élus/mairies : Blog ou site internet

Le choix a donc été fait de réaliser un site internet, mais sans toutefois négliger les moyens de communication plus classiques tels que : plaquettes, articles dans les journaux ou bulletins municipaux.

A - Participation au salon : Ecosalon d'Argentan

Le salon s'est déroulé le samedi 13 et dimanche 14 mars 2010. Suite au retour d'expérience en 2009 (stand trop petit), un stand de 18 m² a été réservé. Ce stand a été partagé en deux avec l'institution interdépartementale du bassin de l'Orne. Une partie concernait donc les SAGE de l'Orne et plus particulièrement le SAGE Orne Amont, l'autre moitié était consacrée au SETEOrne.

Pour cette occasion quatre affiches ont été créées pour présenter les principales actions du syndicat (format A3) :

- La lutte contre le piétinement des bovins,
- La ripisylve et les berges,
- La lutte contre les espèces végétales envahissantes,
- La restauration de l'habitat piscicole.

Un diaporama présentant les travaux déjà réalisés a été diffusé sur le stand pendant la durée du salon.

Des plaquettes présentant le syndicat ont été mises à disposition et distribuées aux personnes visitant le stand.

B - Création de plaquettes de présentation du syndicat et des travaux en cours

Trois plaquettes ont été créées à destination du grand public. Elles sont au format A4 recto verso.

Elles sont intitulées :

- Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne. Cette plaquette présente le Syndicat et son organisation
- Les actions du Seteorne : La lutte contre le piétinement
- Les actions du Seteorne : L'entretien de la végétation

Diffusion :

La plaquette de présentation du syndicat a été distribuée lors de l'Ecosalon d'Argentan au mois de mars 2010. Elle est également jointe à chaque courrier envoyé aux riverains lors de la préparation des travaux.

Les deux plaquettes concernant les actions du syndicat ont été distribuées pour le moment uniquement aux élus. Elle pourra faire l'objet d'une distribution plus large.

La plaquette de présentation du SETEOrne est téléchargeable sur le site internet du syndicat à la rubrique « documents à télécharger ».

Ces plaquettes sont jointes en annexe au rapport d'activité. (Annexe n°1)

C – Réalisation d'un site internet

L'objectif est de permettre à toute personne qui le souhaite de se tenir informée des actions du syndicat, de l'avancement des travaux, de bénéficier d'informations concernant le cours d'eau en général et sa réglementation...

Le site internet a été réalisé en interne. Il a été mis en ligne en septembre 2010.

L'adresse est la suivante : www.seteorne.net. Les personnes visitant le site ont la possibilité de s'inscrire via un formulaire pour recevoir une alerte lors des mises à jour du site.

Le plan du site est consultable à l'annexe n°2.

Diffusion :

Les élus ont été informés de la mise en ligne lors d'un conseil syndical. A cette occasion, le contenu du site a été présenté aux membres.

L'adresse du site a été rajoutée sur tous les documents du syndicat (plaquettes, courrier...)

Une information a été effectuée auprès des mairies et des différents contacts du SETEOrne.

Des liens vers le site [seteorne.net](http://www.seteorne.net) ont été insérés sur les sites internet de la Cdc d'Ecouché, de la mairie de Putanges-Pont-Ecrepin, de la commune de la Courbe.

D – Visite des travaux avec les élus

A la demande de certains élus, une visite de terrain a été organisée le 16 novembre 2010 sur la commune de La Courbe. Une dizaine de délégués du syndicat étaient présents, ainsi qu'une dizaine de riverains. Les personnes présentes ont pu voir les aménagements d'abreuvoirs (descentes aménagées), ainsi que le projet de frayère à brochet situé à La Courbe (travaux prévus en 2011).

E – Articles

Le syndicat a fait publier des articles dans différents journaux. En 2010 la communication s'est axée sur le programme pluriannuel de travaux dans sa globalité.

Des articles ont été publiés :

- Dans le bulletin du mois de décembre de la Cdc d'Ecouché (également en ligne sur leur site internet <http://www.cdc-ecouche.fr>)
- Dans le bulletin du premier semestre 2011 de la Cdc du Val d'Orne
- Dans le bulletin du mois de décembre de la mairie d'Ecouché
- Dans le journal Ouest-France (22 novembre)

Chiffrage et plan de financement :

Ecosalon :

Inscription à l'écosalon et stand : 50 € TTC

Impression des plaquettes et affiches (A3) : 44,13 € TTC

Les affiches ont été réalisées en interne.

Plaquettes :

Impression des plaquettes : environ 100 € TTC

Les plaquettes ont été réalisées en interne.

Site internet :

Hébergement site internet : 17,94 € TTC

Le site internet a été réalisé en interne à l'aide d'un logiciel gratuit.

Le financement de ces actions se fait par le biais du financement du fonctionnement du poste de technicien de rivière (Détails au chapitre 4 – Coûts de fonctionnement).

Difficultés rencontrés et perspectives :

Ecosalon :

Le stand a attiré peu de monde. Les seules personnes s'étant intéressées aux actions du SETEOrne sont des riverains de l'Orne directement concernés par les travaux.

L'opération ne sera pas reconduite en 2011. Les SAGE de l'Orne ne seront pas représentés en raison de l'absence de l'animatrice, nous avons donc jugé que l'intérêt de maintenir un stand pour le SETEOrne en 2011 était moindre.

Plaquettes :

Ces plaquettes ayant été imprimées en petites quantités (selon les besoins), elles pourront être amenées à évoluer rapidement.

D'autres thèmes pourront faire l'objet de réalisation de plaquettes, tels que : les frayères à brochet, la continuité écologique...

Site internet :

Ce mode de communication est intéressant à condition de diffuser largement l'adresse et d'inciter le grand public à le consulter. Pour cela le site doit être mis à jour régulièrement. Une mise à jour sera effectuée au moins tous les deux mois avec l'ajout de nouveaux articles. Une information plus régulière sera également faite par le biais de la page actualités, au moment de la réalisation des travaux, de nouveaux projets...

Visite des travaux :

Les conditions météorologiques n'ayant pas été favorables (cruie les jours précédents), un certain nombre d'élus se sont désistés. L'opération sera probablement reconduite en 2011, avec une visite en période plus favorable (printemps-été).

Articles :

Des articles seront réalisés régulièrement et diffusés de la même manière, mais sur des thèmes plus précis en fonction de l'actualité du syndicat.

FICHE ACTION n°4 : Continuité écologique

Etude préalable à l'effacement du moulin de Mesnil-Glaise



Contexte :

Le moulin a été identifié comme problématique au regard de la continuité écologique. Il est à l'état d'abandon depuis un certain nombre d'années.

Le propriétaire a abandonné son droit d'eau et souhaite que son ouvrage soit supprimé dans les meilleurs délais.

Année : 2010

Secteur concerné :

Mesnil-Glaise
(Communes de Batilly et Sérans)

Objectifs :

- Restaurer la circulation piscicole
- Améliorer la circulation des sédiments
- Améliorer les écoulements
- Diminuer le taux d'étagement sur l'Orne

Description :

Le propriétaire a sollicité le SETEOrne au sujet du devenir de son ouvrage, qu'il souhaitait voir supprimé. Une intervention sur cet ouvrage est inscrite dans le programme pluriannuel.

Après concertation avec les services de l'Etat (DDT), le SETEOrne a décidé de lancer une étude préalable à son effacement. L'objectif de cette étude est de définir précisément la solution adaptée pour rendre transparent cet ouvrage, et de réaliser les dossiers réglementaires le cas échéant.

Déroulement du projet :

- Avril 2010 : Envoi d'un courrier d'information du statut et des prévisions d'aménagement sur son ouvrage au propriétaire du moulin.
- Fin avril 2010 : Rendez-vous sur le site du moulin avec le représentant du propriétaire. Nous confirme son souhait d'abandon du droit d'eau. N'est pas opposé à l'arasement de l'ouvrage.
- Mai 2010 : Visite du site avec la DDT, l'Onema, la Cater, le représentant du propriétaire.
- 26 Août : Publication Avis de consultation du marché d'étude
- 15 décembre 2010 : Démarrage de l'étude – Phase 1, Etude d'avant-projet sommaire.

L'étude est réalisée par le bureau d'Etudes RIVE. Elle sera réalisée en trois phases, dont une phase conditionnelle.

- Phase 1 : Etude d'avant projet sommaire. Cette phase permettra d'étudier deux solutions techniques (arasement total de l'ouvrage ou arasement partiel). Durée 2 mois
- Phase 2 : Etude d'avant projet détaillé, qui aura pour objectif de confirmer la solution retenue à l'issue de la phase 1 afin de préparer les travaux envisagés. Durée 2 mois
- Phase 3 : (conditionnelle) Rédaction des dossiers réglementaires. Cette étape dépendra du résultat des phases précédentes. Durée 6 mois

Chiffrage et plan de financement :

Montant de l'étude TTC	Subventions accordées			Montant restant à la charge du syndicat
	Agence de l'Eau Seine Normandie	Région Basse Normandie		
14 070	70 %	9 849	30 % 4221	0

L'étude bénéficie d'un déplaçonnement des aides publiques. Elle est financée à hauteur de 100 %.

Difficultés rencontrées et perspectives :

Aucune difficulté particulière.

La phase 1 sera terminée au 15 février 2011. La phase 2 devrait être terminée au 30 avril 2011.

La réalisation des travaux dépendra de la conclusion de l'étude et des éventuels dossiers réglementaires à réaliser. Dans le meilleur des cas, les travaux pourront être réalisés en 2011. Dans le cas contraire, ils seront effectués en 2012.



Vue depuis l'amont de l'ouvrage



Vannage de décharge

Chapitre 3 – Poste de technicien de rivière

1. Coûts de fonctionnement 2010

Poste	Coût (€)
Secrétariat (fournitures, téléphone, affranchissement)	1 918
Équipement technicienne (vêtements, bombes marquage travaux...)	129
Maintenance informatique	167
Assurances	980
Frais d'impression (plaquettes communication)	172
Frais de transports / Déplacements (carburant, entretien véhicule, frais de mission)	598
Locations immobilières	528
Salaires et cotisations	30 005
Autres dépenses diverses	214
TOTAL	34 714

Tableau 1 : Dépenses de fonctionnement 2010

Financement : 50 % Agence de l'Eau Seine Normandie (dont forfait fonctionnement 8000€)
30 % Région Basse Normandie
20 % SETEOrne

2. Divers

Stages suivis dans le cadre de la formation de professionnalisation au premier emploi :

- S'entraîner à la prise de parole en public : 4 jours de formation organisés par le CNFPT de Basse-Normandie
- Interventions, gestion et entretien des ouvrages pour assurer la continuité écologique des cours d'eau : 3 jours de formation organisés par le CNFPT Pays de La Loire

Autres participations :

- Journée technique organisée par la CATER de Basse-Normandie – 9 juin 2010
- Journée technique organisée par la CATER de Basse-Normandie – 22 Novembre 2010
- Colloque "Ouvrages hydrauliques : de la continuité écologique des fleuves et rivières aux projets de territoire". 25 et 26 novembre 2010 à Cholet

Chapitre 4 - Prévisions 2011 (sous réserve de validation par le comité syndical)

▪ **Actions de lutte contre le piétinement**

Poursuite de la deuxième tranche de travaux sur les communes de Batilly et de La Courbe.

Troisième tranche de travaux sur les communes de Sevrai, Sérans, Batilly et Montgaroult à partir de septembre 2011.

▪ **Interventions sur la végétation**

Poursuite de la deuxième tranche de travaux (débutée en 2010), sur les communes de La Courbe et Batilly.

Troisième tranche de travaux sur les communes de Sevrai, Sérans, Batilly et Montgaroult à partir de septembre 2011.

▪ **Aménagement de frayères à brochets**

L'Orne sur ce secteur est classé en seconde catégorie piscicole. Plusieurs sites potentiels ont été identifiés comme favorables à la reproduction du brochet, mais non fonctionnels actuellement.

Parmi ces sites potentiels, l'ancien bras de décharge du moulin de la Courbe a été choisi avec l'accord du propriétaire, pour aménager une frayère à brochet.

Ces travaux initialement prévus en 2010 se feront en 2011.

▪ **Travaux d'effacement du moulin de Mesnil-Glaise**

Selon l'avancement de l'étude et le contenu des dossiers réglementaires à réaliser (dossier de déclaration ou dossier d'autorisation), les travaux pourront être effectués au cours de l'année 2011.

▪ **Etude moulin d'Ecouché**

De la même manière que pour le moulin de Mesnil-Glaise, une étude préalable à l'effacement du moulin d'Ecouché devra être réalisée.

▪ **Démantèlement des chaussées**

On trouve sur le cours de l'Orne de nombreux ouvrages en ruines, qui ont peu d'impact sur la circulation piscicole mais qui présentent un impact en termes d'écoulements (banalisation du milieu, ralentissement des écoulements...).

Les projets de démantèlement des chaussées pour 2011 sont les suivants :

- Chaussée en amont des Douilts, (linéaire sous influence : 200 m)
- Chaussée de la Villette, (linéaire sous influence : 300 m)
- Chaussée en amont de la rançonnière, (linéaire sous influence : 400 m)
- Chaussée de la Noë des rivières, (linéaire sous influence : 150 m)
- Chaussée en amont de la Noë, (linéaire sous influence : 20 m)

La réalisation de ces travaux dépendra de la volonté des propriétaires, qui sont parfois opposés à ces travaux.

▪ Diagnostic des petits affluents de l'Orne

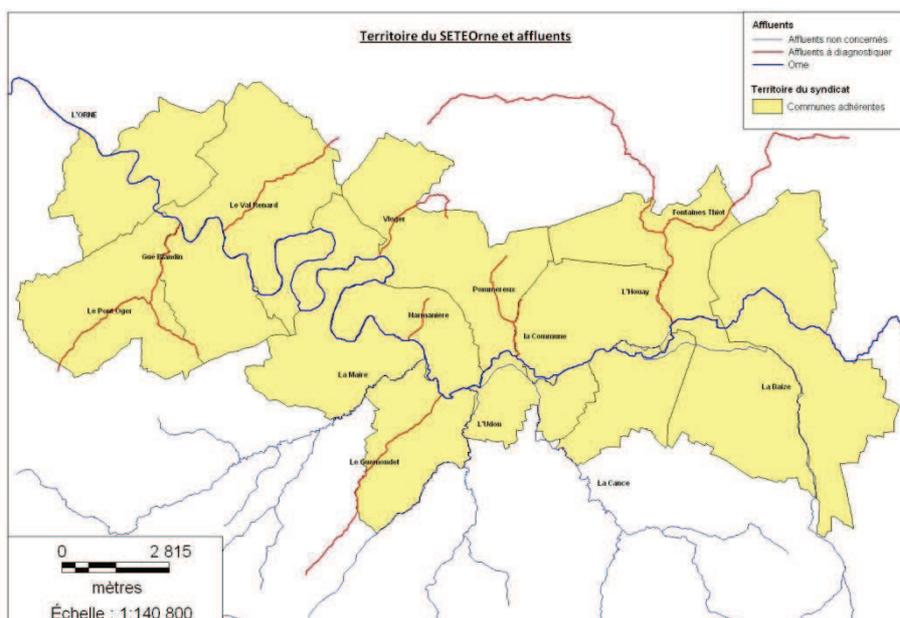
Actuellement le syndicat ne gère que le cours principal de l'Orne entre Sarceaux et Putanges-Pont-Ecrepin.

Sur certains affluents, des diagnostics ont été réalisés : Cance, Udon et Maire.

Cependant les « petits » affluents n'ont jamais fait l'objet de diagnostic ni de travaux. Afin de permettre une gestion plus cohérente du bassin, le syndicat devra réfléchir à intégrer ces affluents qui représentent une trentaine de kilomètres dans ses compétences.

Un diagnostic sera effectué afin d'envisager ou non la réalisation d'actions permettant l'atteinte du bon état écologique.

Ce diagnostic pourra être effectué en interne par la technicienne de rivière au cours de l'année 2011.



Affluents sur le territoire du Seteorne (Pour plus de détail voir carte annexe n°3)

Annexe n°1 : Plaquettes réalisées en 2010

1. Plaquette de présentation du SETEOrne

Notre démarche

Au moment de sa création en 2004 le syndicat d'Etudes pour l'Entretien de l'Orne (SEEO) a d'abord souhaité réaliser une étude de diagnostic préalable aux travaux.

Objectifs de l'étude :

Identifier les problèmes, les diagnostiquer et définir des actions à mettre en œuvre en vue de satisfaire aux objectifs de la Directive Européenne Cadre sur l'Eau (DCE) c'est à dire d'atteindre le bon état écologique des cours d'eau d'ici 2015.

Conclusions de l'étude :

- ➊ Diverses atteintes portées au milieu :
 - manque d'entretien de la végétation,
 - piétinement des berges par les bovins,
 - Certains berges nus et instables,
 - problèmes de qualité de l'eau,
 - banalisation des écoulements.
- ➋ Mais un potentiel important :
 - végétation généralement diversifiée et dense,
 - milieu variés,
 - zones favorables à la reproduction du brochet,
 - présence de la loutre, espèce protégée au niveau européen.

Au regard de ces enjeux, le syndicat d'études a modifié ses statuts, et est devenu Syndicat d'Etudes et de Travaux pour l'Entretien de l'Orne (SETEOrne), afin d'effectuer les travaux nécessaires à la reconquête du bon état écologique.

Le syndicat en action ! Quelques exemples ...






Les berges piétinées ... seront protégées en laissant l'accès à l'eau aux bêtes.

Les arbres posant problème seront abattus ... la plupart seront conservés.

Ce que dit la loi...

« Le lit du cours d'eau, jusqu'au milieu de la rivière, ainsi que les berges appartiennent au propriétaire riverain. Selon l'article L.215-14 du code de l'environnement, celui-ci est tenu à un entretien régulier, afin de contribuer à son bon état écologique ou au moins à son bon potentiel écologique [...] »

C'est donc temporairement que la collectivité peut se substituer au propriétaire riverain pour réaliser ces travaux. Il incombe au propriétaire de poursuivre l'entretien après les interventions du syndicat, il peut alors compter sur la technicienne de rivière pour l'épauler et le conseiller.

2. Les actions du SETEOrne : La lutte contre le piétinement

Quelques précisions...

L'installation des abreuvoirs et la mise en place de clôtures sont basés sur le volontariat des exploitants et propriétaires.

Une convention est signée avec chaque exploitant précisant le type d'aménagement qui sera installé, ainsi que les modalités d'entretien ultérieur (à la charge de l'exploitant). Le coût est pris en charge en totalité par le SETEOrne et financé par différents partenaires.

Les travaux sont effectués par l'entreprise PROVERT.



Installations d'un abreuvoir

Les partenaires financiers :



Quelques chiffres :

En 2009 ont été installés :

- 15 descentes aménagées
- 3 pompes à mousou
- 1300 mètres de clôtures

En 2005 :

- 51 abreuvoirs sauvages ont été reconstruits
- 8000 mètres de berges étaient piétinées par les bovins



Pour plus d'informations : www.seteorne.net

Pour nous contacter

SETEOrne
Rue des Trois Frères Terriez
61150 Ecouché
☎ /# : 02.33.12.72.46
📠 : 06.12.70.31.17
✉ : seteorne@orange.fr

Les actions du Seteorne :

La lutte contre le piétinement



Parmi les actions du programme pluriannuel de travaux sur l'Orne, le seteorne effectue des travaux d'aménagements permettant la lutte contre le piétinement des bovins.

Ces travaux, débutés en 2009 s'étaleront sur une durée de 5 ans et seront réalisés de l'aval vers l'amont sur tout le territoire du syndicat.



3. Les actions du SETEOrne : L'entretien de la végétation

La ripisylve est indispensable au bon fonctionnement du cours d'eau

Qu'est-ce qu'une ripisylve ?

La ripisylve est la formation végétale naturelle qui borde un cours d'eau ou un milieu humide.

La ripisylve remplit de nombreux rôles :

- L'entretien des berges autrefois régulièrement assuré par les riverains est aujourd'hui souvent délaissé.
- Vuillement de la végétation avec de nombreux arbres morts, déracinés, instables,
- Arbres poussant dans le lit du cours d'eau,
- Encombres obstruant l'écoulement et pouvant amplifier les phénomènes d'érosion et de débordements ponctuels en amont,
- Végétation trop dense sur certains secteurs entraînant un éclairage insuffisant du lit du cours d'eau.

A l'inverse, l'excès d'entretien est également responsable de perturbations sur le milieu :

- Eclaircissement trop important entraînant une prolifération de la végétation aquatique,
- Déstabilisation des berges,
- Absence de protection du cours d'eau contre le bétail

Les devoirs du riverain...

« Le lit du cours d'eau, jusqu'au milieu de la rivière, ainsi que les berges appartiennent au propriétaire riverain. Selon l'article L.215-14 du code de l'environnement, celui-ci est tenu à un entretien régulier, afin de contribuer à son bon état écologique ou au moins à son bon potentiel écologique [...] »

C'est ainsi temporairement que la collectivité peut se substituer au propriétaire riverain pour réaliser ces travaux. Il incombe au propriétaire de poursuivre l'entretien régulier après les interventions du syndicat.

Les Travaux réalisés

L'entretien régulier contribue à l'équilibre du milieu. Les interventions se limitent à un abattage sélectif pour ne pas perturber le fonctionnement du milieu et conserver le maximum de diversité.

Le SETEOrne effectue les actions suivantes :

- Abattage d'arbres qui penchent fortement,
- Abattage de certains arbres morts qui risquent de chuter dans le cours d'eau,
- Reculage de certains arbres (saules notamment),
- Enlèvement d'encombres, d'arbres déracinés,
- Ouverture du lit, lorsque les arbres recouvrent tout le cours d'eau.



- **Actualités**

- **Qui sommes-nous ?**
 - Présentation du syndicat
 - Historique
 - Missions
 - Fonctionnement

- **Le territoire**
 - Le territoire du syndicat

- **Nos actions**
 - Entretien de la végétation
 - Lutte contre le piétinement
 - Continuité écologique
 - Restauration de l'habitat piscicole
 - Lutte contre les espèces envahissantes

- **La programmation des travaux (rubrique à compléter)**
 - Carte de programmation des travaux
 - 2009
 - 2010
 - 2011
 - 2012
 - 2013

- **La rivière et vous (rubrique à compléter et évolutive)**
 - La ripisylve et son entretien

- **Galerie photos (rubrique évolutive)**
 - Travaux d'aménagements : abreuvoirs et clôtures
 - L'Orne au fil des saisons

- **Documents à télécharger (rubrique évolutive)**

- **Nos partenaires**
 - Partenaires financiers
 - Partenaires techniques

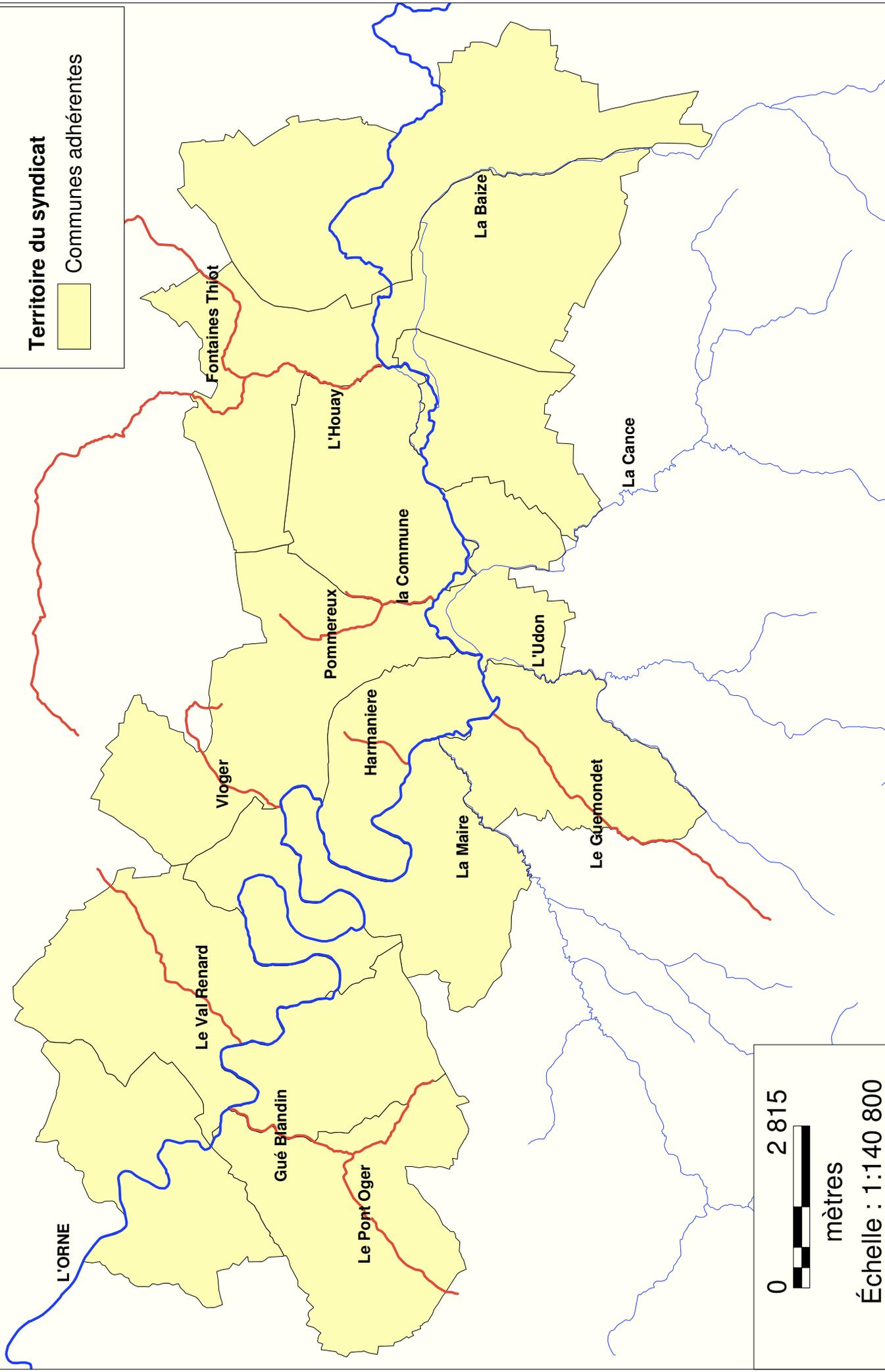
Territoire du SETEOrne et affluents

Affluents

- Affluents non concernés
- Affluents à diagnostiquer
- Orne

Territoire du syndicat

- Communes adhérentes



0 2815
mètres

Échelle : 1:140 800